

**DEMANDE D'UN CONGE POUR RECHERCHE OU CONVERSIONS THEMATIQUES
AU TITRE DE L'ETABLISSEMENT
ANNEE 2022 – 2023
(DEMANDE A REMPLIR PAR L'ENSEIGNANT-CHERCHEUR)**

Article 2 alinéa 2 de l'arrêté du 27 septembre 2019 relatif aux conditions d'attribution et d'exercice du congé pour recherches ou conversions thématiques prévu à l'article 19 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences

**A transmettre au service du personnel enseignant au plus tard le 14 mars 2022,
accompagné des pièces à joindre, l'adresse suivante :
sciences-drh-gestioncoEC@sorbonne-universite.fr**

Établissement d'affectation : Sorbonne Université

Composante:

Nom de famille : Nom d'usage :

Corps : Grade : Section CNU :

J'ai l'honneur de demander un congé au titre de l'établissement à compter du / / , pour :

- Recherches**
 Conversions thématiques
 Recherches et conversions thématiques
(Joindre le projet présenté)

D'une durée de :

- Un semestre**
 Deux semestres
 Deux semestres pour une 1^{ère} demande si vous êtes nommé(e) depuis au moins 3 ans

CRCT d'un semestre demandé

- Après un congé de maternité** ou **Après un congé parental**

CRCT déjà obtenu(s) : Année(s) et durée(s) :

Dans le cas d'une demande de deux semestres, accepteriez-vous un CRCT d'un semestre uniquement

- OUI** **NON**

A le / /

Signature de l'intéressé.e

Pièces à joindre :

- ce formulaire dûment complété et signé,
- un curriculum vitae,
- un résumé du projet de recherche et une liste de vos principales publications (l'ensemble comptant de 10 à 20 pages maximum).